Mesure de la teneur en plomb dans les poussières avant travaux



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :
Logis De L'Abesse – Logis Des Hôtes
Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE

Propriétaire
Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE

Demandeur
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DES PAYS DE LA LOIRE
1 RUE STANISLAS BAUDRY
44035 NANTES CEDEX 1

Date du rapport : 17/04/2026

Date de visite : 09/04/2026

Nombre de pages : 12

Fait à : 49002 ANGERS CEDEX 01

Référence du dossier : 2604CCEAN - BI6010000002103

Nombre de prélèvements :

12 + 1 Témoin

Le présent rapport est établi par :
Jérôme Houdayer

Contrat d'assurance :
AXA / n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

▶ Sommaire

1. Objet
1.1 Description précise de l'immeuble....2
1.2 Identité et statut de l'occupant....2
2. Résultats des mesures de plomb dans les poussières....3
3. P.V. d'analyses....7
4. Schéma de localisation des prélèvements....11
5. Attestation d'assurance....12

1. Objet

Le présent rapport a été établi à la suite de la mesure de concentration en plomb sur lingettes dans les poussières au sol dans les locaux suivants, avant la réalisation de travaux :

Complément : Poussières sur les sols, murs et plafonds des pièces 1, 2, 3, 4, 5, combles 1 et 2 du Logis De L'Abesse et des futurs « Base vie Homme et Femme » dans le Logis Des Hôtes avant les travaux du Logis De L'Abesse.

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Autre bâtiment de culture et de loisirs
Année de construction : <1949

1.2 Identité et statut de l'occupant

Logis De L'Abesse – Logis Des Hôtes
Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE

2. Résultats des mesures de plomb dans les poussières

SOCOTEC Diagnostic a réalisé des mesures de concentration en plomb dans les poussières en procédant de la manière suivante :

- Prélèvement d'échantillons de poussières,
- Analyse chimique en laboratoire.
 Nom du laboratoire : ITGA **44 rue Jean Huss – 42000 Saint-Etienne**
-

La procédure de prélèvement est définie dans l'arrêté du 12 mai 2009 rappelé ci-dessous :

Le prélèvement des poussières est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb. La lingette est passée sur la surface délimitée au moins deux fois, dont la seconde perpendiculairement à la première et ce en utilisant au fur et à mesure chaque face de la lingette afin de recueillir le maximum de poussière.

Une fois le prélèvement réalisé, la lingette est placée dans un matériau exempt de plomb inerte et incassable, de taille adaptée à la lingette. Le flacon est ensuite refermé hermétiquement et soigneusement étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement.

Surface essuyée : 0,10 m²

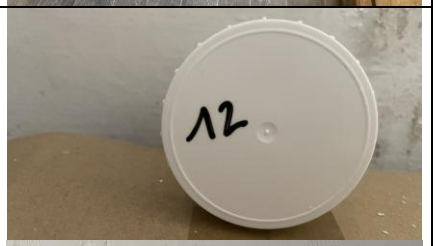
Les résultats par lieu de prélèvement sont les suivants :

N°	Lieu de prélèvement / Unité de diagnostic	Date de prélèvement	Concentration en plomb dans les poussières (ug/m²)	Photo
1	**Témoin**	**09/04/2026**		
2	**Logis De L'Abesse Combles 1 - Murs**	**09/04/2026**	**784 ± 179**	

N°	Lieu de prélèvement / Unité de diagnostic	Date de prélèvement	Concentration en plomb dans les poussières (ug/m²)	Photo
3	**Logis De L'Abesse Combles 1 - Murs**	**09/04/2026**	**339 ± 77**	
4	**Logis De L'Abesse Pièce 2 - Murs**	**09/04/2026**	**4540 ± 1036**	
5	**Logis De L'Abesse Pièce 2 - Sols**	**09/04/2026**	**14700 ± 3355**	

N°	Lieu de prélèvement / Unité de diagnostic	Date de prélèvement	Concentration en plomb dans les poussières (ug/m²)	Photo
6	**Logis De L'Abesse Pièce 1 – Lattis plâtre**	**09/04/2026**	**2560 ± 584**	
7	**Logis De L'Abesse Combles 2 - Murs**	**09/04/2026**	**829 ± 189**	 

N°	Lieu de prélèvement / Unité de diagnostic	Date de prélèvement	Concentration en plomb dans les poussières (ug/m²)	Photo
8	**Logis De L'Abesse Combles 2 - Sols**	**09/04/2026**	**1990 ± 454**	 
9	**Logis Des Hôtes Vestiaire Homme - Sols**	**09/04/2026**	**984 ± 225**	 
10	**Logis Des Hôtes Réfectoire - Sols**	**09/04/2026**	**1320 ± 301**	 

N°	Lieu de prélèvement / Unité de diagnostic	Date de prélèvement	Concentration en plomb dans les poussières (ug/m²)	Photo
11	**Logis Des Hôtes Salle De Réunion - Sols**	**09/04/2026**	**687 ± 157**	
12	**Logis Des Hôtes Stockage - Murs**	**09/04/2026**	**190 ± 43**	 

N°	Lieu de prélèvement / Unité de diagnostic	Date de prélèvement	Concentration en plomb dans les poussières (ug/m²)	Photo
13	**Logis Des Hôtes Stockage - Sols**	**09/04/2026**	**206 ± 47**	

3. P.V. d'analyses

ITGA
Agence de saint-etienne
44, rue Jean Huss
42000 Saint-Etienne
Tel. : 04 77 79 52 80
www.itga.fr - E-Mail : se@itga.fr

Accréditation n°1-1761
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole (C).

Rapport d'essai :	KSP2604-1948-001_1	Date : 17 avril 2026

Client :	SOCOTEC DIAGNOSTIC ANGERS (CCEAN)
Réf. commande :	2604CCEAN-BI6010000002103
Interlocuteur :	HOUDAYER Jérôme
Adresse :	122 rue du Château d'Orgemont-BP 50 206 49002 ANGERS CEDEX 01

ITGA :

Date de réception des échantillons : 16 avril 2026

Site de prélèvement : Logis de l'Abesse-Logis des Hôtes
Abbaye Royale de Fontevraud, Pl. des Platagenets-49590 FONTEVRAUD-L'ABBAYE

Description : Lingette (x13)

Analyses demandées : Concentration en Plomb Acido-soluble

Observations : Prélèvements effectués par vos soins

Saint-Etienne, le vendredi 17 avril 2026

L'Analyste Habilité
Sami KERNOU

Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à essais. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Rapport d'essai	KSP2604-1948-001_1	17/04/2026

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement : Lingette
Méthode de préparation : Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique : ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

		001 (T)	002	003
Emplacement		-	Logis de l'Abesse-Combles 1-Murs Poussière sur lingette	Logis de l'Abesse-Combles 1-Murs Poussière sur lingette
Date		-	09/04/2026	09/04/2026
Surface essuyée	m²	-	0,10	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I		001 (T)	002	003
Plomb Acido-soluble(C)	5,00	20%	µg	< 5,00 (LQ)	78,4 ± 15,7	33,9 ± 6,8

CONCENTRATION		I		001 (T)	002 (1, 2)	003 (1, 2)
Plomb Acido-soluble		23%	µg/m²	-	784 ± 179	339 ± 77

REMARQUES

(T) Echantillon témoin.
(1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
(2) La surface essuyée n'a pas été communiquée par le client. La concentration surfacique a été calculée avec la valeur arbitraire de 0,1 m². Si la surface réellement essuyée est différente, la concentration surfacique doit être recalculée.
- Date de préparation des échantillons : 17/04/2026
- Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Rapport d'essai	KSP2604-1948-001_1	17/04/2026

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement : Lingette
Méthode de préparation : Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique : ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

		004	005	006
Emplacement		Logis de l'Abesse-Pièce 2-Murs Poussière sur lingette	Logis de l'Abesse-Pièce 2-Sols Poussière sur lingette	Logis de l'Abesse-Pièce 1-Lattis plâtre Poussière sur lingette
Date		09/04/2026	09/04/2026	09/04/2026
Surface essuyée	m²	0,10	0,10	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I		004	005	006
Plomb Acido-soluble(C)	5,00	20%	µg	454 ± 91	1470 ± 294	256 ± 51

CONCENTRATION	I		004 (1, 2)	005 (1, 2)	006 (1, 2)
Plomb Acido-soluble	23%	µg/m²	4540 ± 1036	14700 ± 3355	2560 ± 584

REMARQUES

(1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
(2) La surface essuyée n'a pas été communiquée par le client. La concentration surfacique a été calculée avec la valeur arbitraire de 0,1 m². Si la surface réellement essuyée est différente, la concentration surfacique doit être recalculée.
- Date de préparation des échantillons : 17/04/2026
- Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Rapport d'essai	KSP2604-1948-001_1	17/04/2026

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement : Lingette
Méthode de préparation : Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique : ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

		007	008	009
Emplacement		Logis de l'Abesse-Combles 2-Murs Poussière sur lingette	Logis de l'Abesse-Combles 2-Sols Poussière sur lingette	Logis des Hôtes-Vestiaire Homme -Sols Poussière sur lingette
Date		09/04/2026	09/04/2026	09/04/2026
Surface essuyée	m²	0,10	0,10	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I		007	008	009
Plomb Acido-soluble(C)	5,00	20%	µg	82,9 ± 16,6	199 ± 40	98,4 ± 19,7

CONCENTRATION	I		007 (1, 2)	008 (1, 2)	009 (1, 2)
Plomb Acido-soluble	23%	µg/m²	829 ± 189	1990 ± 454	984 ± 225

REMARQUES

(1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
(2) La surface essuyée n'a pas été communiquée par le client. La concentration surfacique a été calculée avec la valeur arbitraire de 0,1 m². Si la surface réellement essuyée est différente, la concentration surfacique doit être recalculée.
- Date de préparation des échantillons : 17/04/2026
- Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Rapport d'essai	KSP2604-1948-001_1	17/04/2026

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement : Lingette
Méthode de préparation : Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique : ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

		010	011	012
Emplacement		Logis des Hôtes-Réfectoire-Sols Poussière sur lingette	Logis des Hôtes-Salle de réunion-Sols Poussière sur lingette	Logis des Hôtes-Stockage-Murs Poussière sur lingette
Date		09/04/2026	09/04/2026	09/04/2026
Surface essuyée	m²	0,10	0,10	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I		010	011	012
Plomb Acido-soluble(C)	5,00	20%	µg	132 ± 26	68,7 ± 13,7	19,0 ± 3,8

CONCENTRATION	I		010 (1, 2)	011 (1, 2)	012 (1, 2)
Plomb Acido-soluble	23%	µg/m²	1320 ± 301	687 ± 157	190 ± 43

REMARQUES

(1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
(2) La surface essuyée n'a pas été communiquée par le client. La concentration surfacique a été calculée avec la valeur arbitraire de 0,1 m². Si la surface réellement essuyée est différente, la concentration surfacique doit être recalculée.
- Date de préparation des échantillons : 17/04/2026
- Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Rapport d'essai	KSP2604-1948-001_1	17/04/2026

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement : Lingette
Méthode de préparation : Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique : ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

		013
Emplacement		Logis des Hôtes-Stockage-Sols Poussière sur lingette
Date		09/04/2026
Surface essuyée	m²	0,10

RÉSULTAT

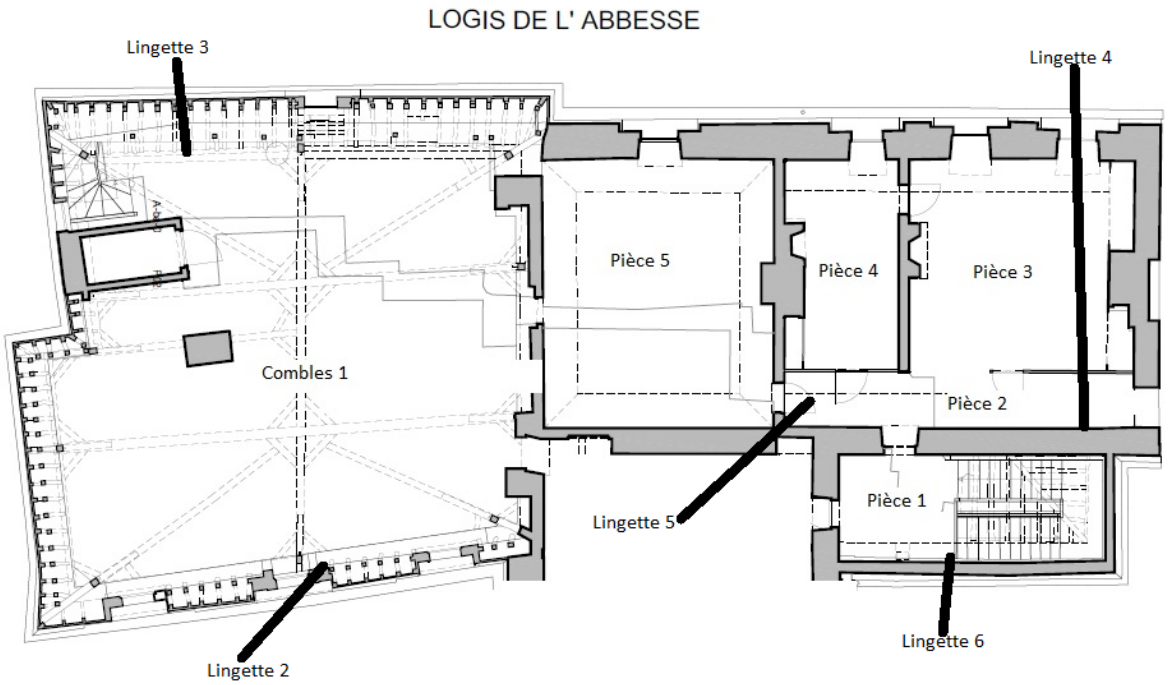
MASSE	LQ	I		013
Plomb Acido-soluble(C)	5,00	20%	µg	20,6 ± 4,1

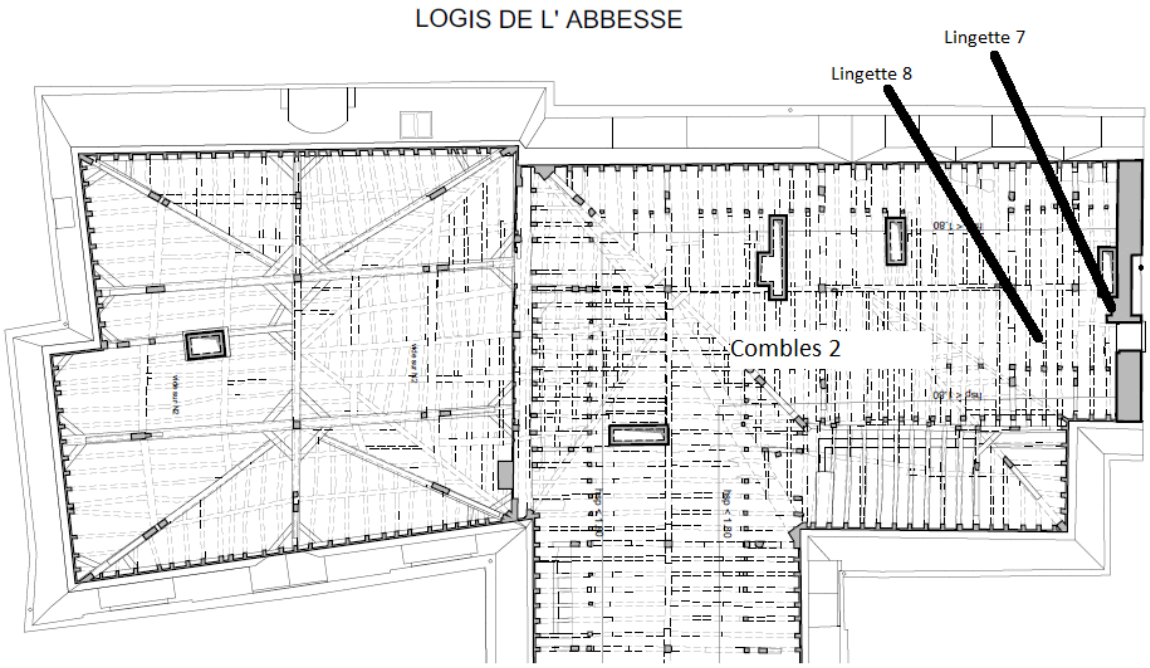
CONCENTRATION	I		013 (1, 2)
Plomb Acido-soluble	23%	µg/m²	206 ± 47

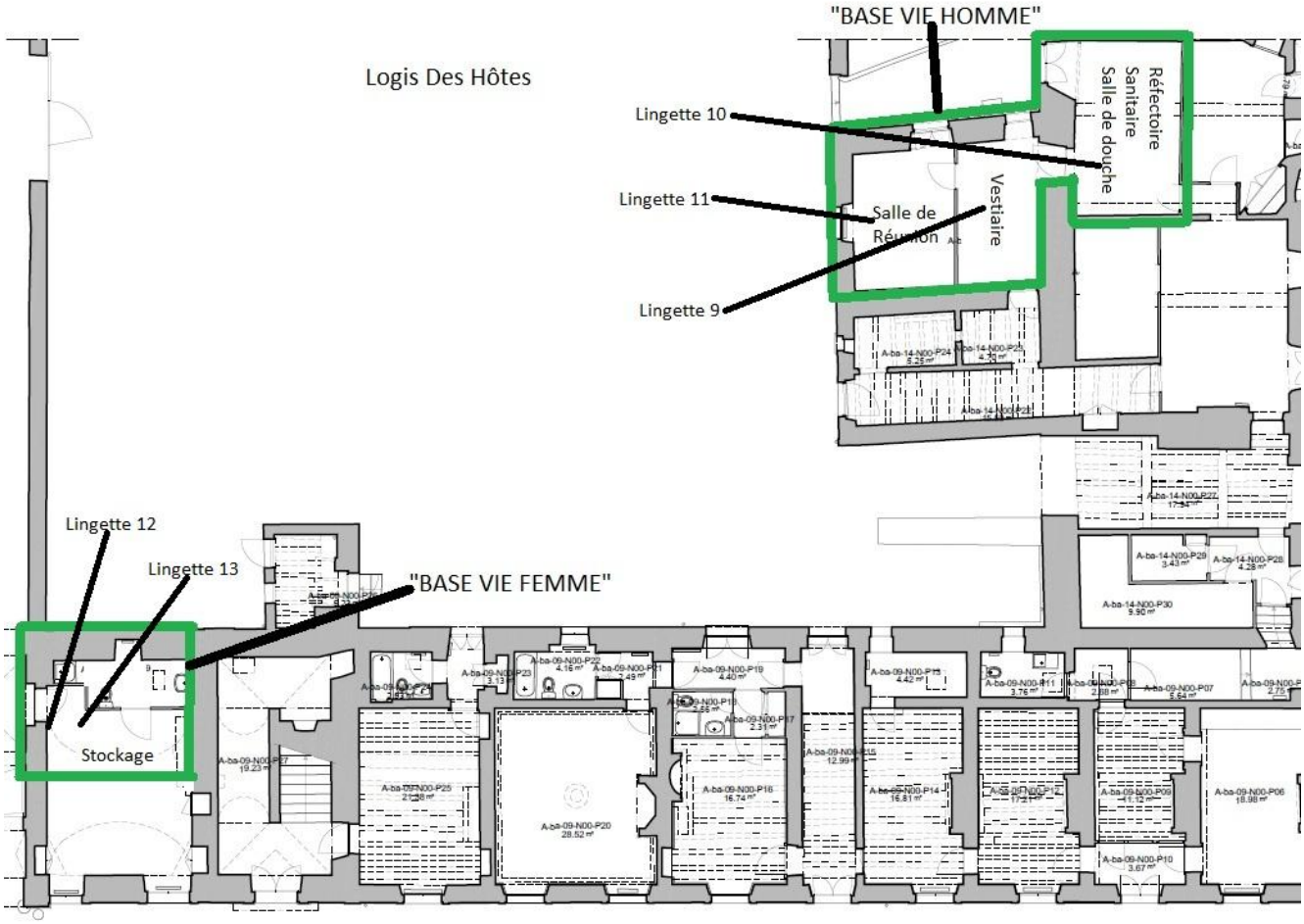
REMARQUES

(1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
(2) La surface essuyée n'a pas été communiquée par le client. La concentration surfacique a été calculée avec la valeur arbitraire de 0,1 m². Si la surface réellement essuyée est différente, la concentration surfacique doit être recalculée.
- Date de préparation de l'échantillon : 17/04/2026
- Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

4. Schéma de localisation des prélèvements






"BASE VIE HOMME"
Logis Des Hôtes
Lingette 10
Lingette 11
Lingette 9
Réfectoire
Sanitaire
Salle de douche
Vestiaire
Salle de Réunion
Lingette 12
Lingette 13
"BASE VIE FEMME"
Stockage

5. Attestation d'assurance

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**
01 41 34 55 00

N°ORIAS **07 001 037**
Site ORIAS **www.orias.fr**

Votre contrat

Construction : Responsabilité civile professionnelle et exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
Client : **0010834120**

Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME
N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.
Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
Directeur Général Délégué d'AXA France

AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. **AXA France Vie** - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959RCS Nanterre. **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309.**AXA Assurances Vie Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. **Juridica** -SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. **AXA Assistance France Assurances** - SA au capital de 31 275 660 €451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. **Entreprises régies par le Code des assurances.**